

Refaire ses papiers, déclarer ses revenus, obtenir des aides sociales, s'informer, communiquer, acheter... difficile de se passer d'Internet au quotidien ! Pourtant, la dématérialisation à outrance risque de laisser des millions de personnes sur le bord de la route. Des solutions existent, mais elles sont insuffisantes.

Cette Newsletter fait le point sur le sujet.

Denis GELIN

La dématérialisation des démarches administratives

Et si cette année était celle de la numérisation de toutes les démarches administratives ? Tel était, en tout cas, le souhait du gouvernement lorsqu'il a lancé, en 2017, le plan Full Démat'. Ce dernier prévoyait la dématérialisation de 250 procédures administratives parmi les plus courantes d'ici à la fin de 2022. A quelques mois de l'échéance, l'objectif n'est qu'en partie atteint. Une vingtaine d'entre elles restent à numériser. Quant aux 230 autres formalités officiellement réalisables sur Internet, leur degré de numérisation varie.

La dématérialisation des démarches administratives

Si elle doit permettre à l'État de faire des économies, cette vague de dématérialisation a aussi pour but de faciliter la vie des usagers. Les démarches électroniques sont censées leur éviter de se déplacer, de patienter parfois plusieurs heures au téléphone ou de poster des documents qui risquent de se perdre dans les méandres de l'Administration. Quelques clics sur son ordinateur à n'importe quelle heure du jour et de la nuit, y compris les soirs et les week-ends, suffisent pour lancer une demande ou examiner l'avancée d'un dossier.



Mais pour utiliser ces services, encore faut-il réunir un certain nombre de conditions. La première ? Posséder un ordinateur ou, le cas échéant, un Smartphone ou une tablette. Or, en 2019, 17 % des foyers ne détenaient pas de PC, notamment les ménages les plus modestes. Il faut ensuite disposer d'une connexion à Internet, voire résider dans un secteur couvert par au moins un réseau mobile. L'ennui, c'est qu'on estime que dans notre pays, 20 % de la population ne bénéficient toujours pas d'une liaison web digne de ce nom et que des milliers de Français vivent dans des zones blanches

ou grises, autrement dit des endroits où le mobile ne passe pas ou passe mal. La dernière condition pour profiter de ces procédures en ligne, et pas des moindres, est d'être un minimum à l'aise avec l'outil numérique. Sur ce point également, on reste loin du compte. Selon des données récentes, 4 millions de nos concitoyens ne sauraient pas se servir d'un ordinateur et 13 millions manqueraient d'agilité avec les nouvelles technologies.

Un déséquilibre au sein de la population

Cette situation ne date pas d'hier. Le choc de simplification voulu en 2013 par le président de la République de l'époque, François Hollande, et la première vague de numérisation qui a suivi avaient commencé à faire apparaître des inégalités entre ceux qui possédaient de bonnes compétences informatiques et les autres. Depuis, le nombre de procédures pouvant être effectuées en ligne n'a cessé de croître et la fracture, de s'agrandir. Désormais, certaines démarches doivent même être obligatoirement réalisées électroniquement, comme le renouvellement de passeport ou de carte d'identité qui nécessite, avant de se rendre en mairie, de remplir un dossier sur des sites dédiés. Idem si vous désirez obtenir une procuration de vote.

Certes, le commissariat ou la gendarmerie demeure un passage obligé, mais vous n'aurez pas d'autre choix que de formuler au préalable une demande sur le Web. Ce phénomène prend d'autant plus d'ampleur que tous les aspects de la vie quotidienne sont touchés par cette dématérialisation. Dénicher un médecin,

L'enquête de l'UFC-Que Choisir

9 672 personnes ont répondu au questionnaire sur les démarches en ligne de l'UFC-Que Choisir.

Voici les principaux résultats :

- 40 % ont déjà échoué à réaliser seuls une démarche en ligne,
- 72 % ont jugé la procédure trop compliquée,
- 23 % ont demandé de l'aide à un proche,
- 22 % ont abandonné et n'ont finalement pas effectué la démarche,
- 70 % de ceux qui ont testé une solution de soutien (France services, association. etc.) l'ont trouvée utile.

réserver un billet de train ou d'avion, gérer ses comptes bancaires, se loger, chercher du travail, difficile aujourd'hui de se passer d'Internet ! Maîtriser l'outil numérique s'avère également utile pour qui souhaite rester en contact avec ses proches, s'informer, se cultiver, se divertir... Résultat : des personnes qui ont toujours été autonomes se retrouvent d'un coup à devoir solliciter de l'aide pour des démarches de la vie courante. Ce qui est



La dématérialisation des démarches administratives (suite)

dramatique pour les usagers, c'est qu'ils peuvent être sanctionnés lorsqu'ils ne parviennent pas à réaliser la démarche jusqu'à son terme ou qu'ils commettent une erreur. La dématérialisation des démarches administratives pose aussi des questions de confidentialité quand quelqu'un est obligé de demander à un proche de lui prendre un rendez-vous chez le médecin ou de remplir sa déclaration de revenus à sa place, par exemple.



Les confinements ont révélé la gravité de la situation

La crise sanitaire que nous venons de traverser n'a fait qu'empirer les choses. Du jour au lendemain, des particuliers qui n'avaient jamais touché un ordinateur de leur vie ont dû se mettre à imprimer des attestations de déplacement, à télécharger une application pour prendre rendez-vous dans un centre de vaccination et à scanner un QR code afin d'obtenir leur passe sanitaire. Si la plupart y sont parvenus tant bien que mal, seuls ou accompagnés, combien ont échoué ?

Face à l'aggravation de cette fracture numérique, des mesures ont été prises. Le plan France très haut débit, lancé en 2013, a été accéléré. Il devrait, d'ici à trois ans, permettre à la grande majorité des Français de bénéficier d'un accès à Internet très haut débit, notamment grâce au déploiement de la fibre optique sur tout le territoire. Le New Deal Mobile, signé en 2018 avec les opérateurs, a débouché sur la suppression d'un certain nombre de zones blanches où le réseau ne passait pas. L'accès à ces services reste néanmoins conditionné à la souscription d'un abonnement télécom, dont les prix ont tendance à augmenter depuis plusieurs années. Du côté des services publics aussi, les

choses avancent. Tout d'abord, après avoir fait preuve d'un certain flou sur le sujet, le gouvernement a promis que les guichets des administrations demeureraient ouverts le temps nécessaire et que chaque service public continuerait à proposer un accueil téléphonique. Il reste à savoir si les moyens accordés à ces alternatives seront suffisants pour fournir une prestation de qualité.

Rapprocher les services publics des usagers

D'autres initiatives, issues de la grande consultation post-crise des Gilets jaunes, ont fleuri ici et là. Les administrés déplorent que les services publics s'éloignent d'eux ? Plus de 2 000 espaces France services sont nés en quelques mois. Ces « guichets mutualisés », créés le plus souvent grâce à la volonté des communautés de communes et des agglomérations avec le soutien financier de l'État, permettent aux citoyens de trouver de l'aide pour effectuer certaines procédures administratives. À la fin de l'année, chaque Français devrait résider à moins de 30 minutes d'un espace ou de la permanence d'un bus itinérant France services. L'exécutif a, en outre décidé de créer 4 000 postes de conseillers numériques chargés d'intervenir dans les maisons France services, les mairies, les centres sociaux et les associations qui le souhaitent afin de venir en aide aux populations en difficulté avec le numérique. Enfin, un statut d'aïdant numérique a vu le jour : des professionnels habilités (médiateurs numériques, travailleurs sociaux, agents d'accueil, animateurs jeunesse, etc.) pourront réaliser des démarches administratives pour le compte de personnes mal à l'aise avec les nouvelles technologies.

Un maître mot : simplification

Un accès efficace aux services publics requiert aussi une simplification des procédures administratives en ligne. Il s'agit d'une des missions de la Direction du numérique (Dinum).

Son objectif est de faire en sorte que les plateformes et les procédures soient les plus ergonomiques et les plus simples possible. Cela passe par le fait de ne plus réclamer aux usagers

des informations dont dispose déjà l'Administration, ou de généraliser FranceConnect, un système d'authentification leur permettant de se servir des mêmes identifiants pour accéder à tous les services en ligne. Cela passe également par l'utilisation d'un vocabulaire compréhensible par tous et par l'adaptation des sites aux différentes formes de handicap, notamment, en choisissant des contrastes de couleurs améliorant la lisibilité des malvoyants, etc.



Collectivités locales et associations combattent les inégalités

A côté de l'Etat et de l'Administration, collectivités locales et associations œuvrent pour réduire ces inégalités en formant les personnes peu agiles avec le numérique. La mission n'est pas simple. Il faut avant tout identifier celles susceptibles d'être aidées et les convaincre de s'initier. Il convient ensuite de leur présenter des formules répondant à leurs besoins et à leurs attentes et d'obtenir les financements. Les caisses de retraite, les mutuelles, Pôle emploi et d'autres organismes soutiennent ce genre de projets.

Enfin, une pédagogie adaptée à la situation doit être mise au point. Implantée en Île de France, l'association Astroliens propose, par exemple, à ses bénéficiaires un suivi individuel ainsi que des ateliers collectifs, dans lesquels ceux-ci sont répartis selon leur niveau et leur envie.

Petit à petit, les choses avancent. Il y a eu une vraie prise de conscience par l'Etat et les associations que la maîtrise du numérique n'était plus une option. Cependant, si les initiatives actuelles sont réelles, elles ne suffiront pas à résoudre le problème tant le nombre de personnes en souffrance est élevé. Aujourd'hui, les postes de conseillers numériques sont financés

La dématérialisation des démarches administratives (suite et fin)

pour deux ans, mais nul ne sait ce qu'ils deviendront après. Il faudrait que ce métier soit reconnu et qu'une vraie filière soit créée. Que la formation des élèves soit renforcée, sinon on ne traitera que les symptômes et pas le fond du problème. Enfin, l'aide devra être mieux répartie sur le territoire. Car si les habitants d'Île de France et des grandes agglomérations sont bien lotis, il n'en va pas de même pour ceux vivant dans des petites villes de province ou dans les campagnes.

La dématérialisation pour tous n'est pas pour demain...

A qui s'adresser ?

Vous rencontrez des difficultés avec le numérique ?

Voici quelques pistes pour obtenir de l'aide :

- trouvez l'espace France services le plus proche : anct-carto.github.io/france_services/

- rencontrer un conseiller numérique qui vous aidera dans vos démarches: conseiller-numerique.gouv.fr

- apprendre par vous-même à utiliser le numérique : lesbonsclics.fr

Et, bien sûr, venez au club. Il y aura toujours quelqu'un pour vous aider.



La musique et le diaporama

Trouver une musique pour une œuvre audiovisuelle est toujours un choix délicat car elle doit compléter harmonieusement le texte et l'image pour illustrer au mieux le propos de l'auteur.

Nous remercions Jean-Louis TERRIENNE, auteur de diaporamas de renom, qui nous dévoile quelques clés de ce choix.

L'image est primordiale et la musique déterminante



Jean-Louis TERRIENNE

La musique est une manière de faire reculer les propres limites du créateur, un privilège ô combien précieux pour celui-ci ; une bonne raison de prendre particulièrement soin au choix de

cet ingrédient d'une importance capitale pour le succès d'un audiovisuel.

On doit considérer la musique comme un véritable élément de langage au même titre que le commentaire éventuel et l'image. Le challenge, c'est de réaliser l'union parfaite entre l'image et la musique avec, comme idéal, qu'on ne puisse plus séparer l'image de la musique, qu'on ne puisse plus imaginer l'un sans l'autre.

Cette union, cette fusion parfaite crée une véritable **synergie** * $1 + 1 = 3$! L'image et la musique engendrent alors une troisième dimension virtuelle, magique et miraculeuse. A l'instar de « la troisième image » issue du fondu entre une image et la suivante ; à l'instar aussi de la « note bleue » issue de la juxtaposition de deux notes qui en crée une troisième...

Cette union parfaite, cette fusion féconde peuvent procéder de différents partis « synergiques » :

$1 + 1 = 2$: rien d'exceptionnel

Dans le style « hollywoodien » c'est-à-dire que la musique se contente de créer une ambiance, un dynamisme pour saupoudrer l'image de sucre. Pas vraiment de surprise.

$1 + 1 = 3$: accord parfait ou presque (rien n'est parfait)

- anachronisme volontaire entre image et musique à la manière par exemple de Stanley Kubrick qui dans son film « 2001, l'Odyssée de l'espace » fait entendre une valse de Strauss « le Beau Danube Bleu » pour accompagner le déplacement de vaisseaux spatiaux (très loin des soirées dansantes viennoises), créant ainsi une contradiction, une profondeur de champ. Un procédé d'une surprenante efficacité donnant à la séquence un relief inattendu.

- musique originale créée par l'auteur ou un tiers pour le diaporama (idéal quand c'est réussi...)

$1 + 1 = 1$: déficit de rendu

- sans lien direct avec le propos du montage on choisit par défaut la musique qui nous plaît sans recherche véritable d'une illustration musicale ad hoc et judicieuse ;

- le choix peut se porter sur une musique très connue, trop connotée avec le risque inévitable de créer des références trompeuses et sans valeur ajoutée pour le montage, voire donner lieu à un anachronisme destructeur cette fois.

- on inonde le diaporama de musique - et de la belle musique bien souvent - pour empêcher de voir qu'il n'y a rien à voir ! J'ai des exemples fameux ; mais je ne cafterai pas...

Mais attention, dans tous les cas, il faut savoir que le juste dosage est une valeur à prendre en compte. Si l'œil est entièrement conquis, ne rien ou presque rien donner à l'oreille. On ne peut pas être à la fois « tout œil » et « tout oreille ». Ce qui est pour l'œil ne doit pas non plus faire double emploi avec ce qui est pour l'oreille (illustration de chanson notamment). Il est reconnu aussi que l'oreille va davantage vers le dedans, l'œil vers le dehors.

Le silence a aussi une valeur expressive à part entière dans un diaporama. Ne dit-on pas que le silence qui suit la fin d'une symphonie de Mozart, c'est encore du Mozart !

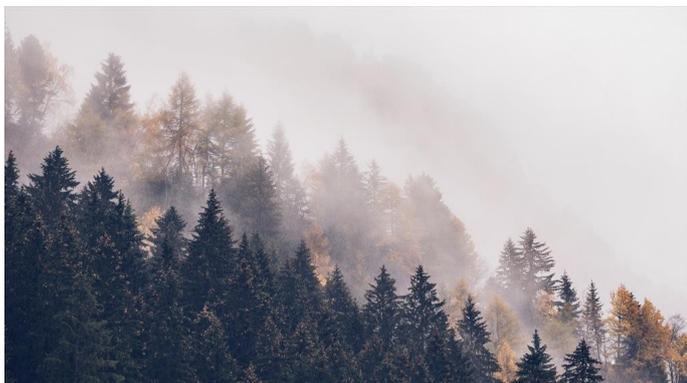
Enfin le bruit ou bruitage concourt également au rendu général (bruits de la rue, chantiers, cris...).

Quant à la méthode, elle est double. En règle générale, ce sont les images qui déterminent la musique ; certains auteurs peuvent fonctionner à l'envers ; c'est alors la musique qui détermine les images. Chacun s'en tire comme il peut ! Il n'y a pas de règles... ou plutôt si ! Et il faut les connaître et savoir les maîtriser puis les transgresser...

* *synergie* : association de plusieurs éléments dont les modes d'action se renforcent (Le Petit Robert).

Des dizaines de fonds d'écran gratuits !

Le site PCastuces vous propose de télécharger gratuitement des dizaines de fonds d'écran sur des thèmes variés. En voici quelques exemples :



N'hésitez pas à vous connecter : [Fonds d'écran PCastuces](#)

Choisissez la taille du fond d'écran adapté à celle de votre écran. A défaut, des bandes apparaîtront en haut et en bas ou sur les côtés ou l'image sera étirée.

9 erreurs à éviter quand vous rechargez votre batterie

Recharger la batterie de son Smartphone : c'est un geste banal, quotidien et mécanique, mais qui peut avoir des conséquences négatives non négligeables sur les performances et la durée de vie de votre compagnon favori, mais aussi sur votre sécurité : usure prématurée de la batterie, surcoût de la facture d'électricité, mauvaise autonomie du Smartphone, incendie...

1. Vous laissez votre chargeur dans la prise de courant

Un chargeur consomme constamment du courant lorsqu'il est dans la prise même si le Smartphone n'est pas connecté ! C'est une mauvaise chose pour votre facture d'électricité et, de surcroît, ce chargeur dégage constamment de la chaleur ce qui peut provoquer un incendie dans certains cas extrêmes. Si vous avez fini de recharger le Smartphone, débranchez toujours le chargeur de la prise de courant.

2. Vous chargez toujours la batterie à 100%

Si vous rechargez systématiquement la batterie de votre Smartphone à 100 %, vous réduisez sa durée de vie ! En effet, chaque batterie a un nombre précis de cycles de charge au-delà duquel elle perd de son efficacité avant de défaillir rapidement.

En moyenne, les batteries récentes des iPhone, Samsung et autres marques font entre 500 et 800 cycles. Attention, cela ne veut pas dire que l'appareil cesse de fonctionner une fois ce seuil atteint mais au-delà d'un certain nombre de cycles, la batterie lithium-ion perd 20 % de sa capacité initiale. La règle générale consiste à recharger complètement la batterie une fois par mois seulement. Le reste du temps, essayez de la maintenir entre 20 et 80 %.

3. Vous laissez la batterie se décharger entièrement

Puisque les batteries au lithium les plus récentes fonctionnent par cycles de charge, si vous laissez la batterie se décharger complètement, vous utilisez un cycle de charge ! Il n'est donc pas judicieux de laisser la batterie se décharger totalement, c'est-à-dire jusqu'à 0 %, mais comme pour une recharge complète, il est conseillé de mettre la batterie à 0 % une fois par mois.

4. Vous laissez votre Smartphone en charge toute la nuit

Si vous laissez votre Smartphone charger toute la nuit, vous gaspillez de l'électricité pour rien ! En effet, le Smartphone va se recharger à 100 % puis très légèrement se décharger ce qui va réenclencher une recharge, et ainsi de suite toute la nuit... Au-delà du fait que ce n'est pas nécessaire, ça fait aussi travailler la batterie pour rien et donc vous diminuez fortement sa

durée de vie. Par ailleurs, il y a toujours le risque que le Smartphone surchauffe la nuit hors de toute surveillance. Un petit conseil pour ne pas consommer de batterie la nuit : mettre le Smartphone en mode Avion ou simplement l'éteindre !

5. Vous utilisez votre Smartphone lorsqu'il est branché

N'utilisez pas votre Smartphone quand celui-ci est en train de charger ! Cela peut conduire à une surcharge de la batterie car elle essaie de faire 2 choses à la fois. Utiliser votre Smartphone lorsqu'il est branché augmente sa température et met la batterie à rude épreuve. Si quelqu'un vous appelle, il est donc conseillé de débrancher le Smartphone puis le remettre en charge une fois l'appel terminé.

6. Vous laissez la coque du Smartphone pendant la charge

L'un des principaux ennemis des batteries, c'est la chaleur. En chargeant votre Smartphone avec son étui, vous emprisonnez la chaleur produite. La batterie et les autres composants internes du Smartphone vont alors davantage chauffer. Donc avant de recharger votre Smartphone, il est préférable de retirer sa coque de protection ou son étui pour laisser la batterie « respirer ».

7. Vous utilisez des chargeurs génériques et bon marché

Chaque Smartphone a un chargeur officiel qui ne doit pas être remplacé par n'importe quel autre et notamment pas par un chargeur d'une autre marque ou destiné à un autre modèle. Attention aux chargeurs génériques, même s'ils sont moins chers que leurs homologues de marque. Si vous n'utilisez pas le bon chargeur, l'énergie transmise à la batterie peut être trop importante ou trop faible. Cela peut entraîner une charge plus lente qu'à l'accoutumée et la plupart des chargeurs n'ont pas l'option permettant de couper la charge lorsque le niveau de la batterie atteint 100 % ! Le meilleur chargeur pour votre Smartphone est celui que vous avez reçu à l'achat !

8. Vous chargez votre Smartphone depuis votre ordinateur portable

On utilise parfois les ports USB des ordinateurs portables pour recharger les Smartphones. Le problème, c'est que cela prend plus de temps que d'utiliser des prises électriques ordinaires. De plus, lorsque le

Smartphone est rechargé avec des ordinateurs portables, la batterie dure moins longtemps et la charge devient rapidement très faible. Les ordinateurs portables n'ont pas autant de puissance ou de tension pour charger votre Smartphone par rapport au réseau électrique de votre foyer. Au contraire, ils affaiblissent la batterie. La meilleure façon pour recharger son Smartphone est donc d'utiliser une prise électrique murale !

9. Vous placez votre Smartphone sous l'oreiller pendant la charge

Certaines personnes, surtout les adolescents, ont l'habitude de garder leur Smartphone sous leur oreiller afin qu'il soit plus facile à atteindre. Parfois, ils le laissent sous l'oreiller même lorsque l'appareil se charge ce qui peut être très dangereux. Le Smartphone génère de la chaleur lorsqu'il se charge. Cette chaleur doit absolument pouvoir s'évacuer. De surcroît les ondes 4G, 5G et WIFI sont mauvaises pour votre santé. Laissez donc votre Smartphone sur la table de nuit pour éviter tout problème.

La recommandation de Jacques GOURDON

Ne laissez pas vos vieux Smartphone au fond d'un tiroir ou d'un placard ! Ne pas perdre de vue que ce petit objet dont on fait notre compagnon favori, reste néanmoins un condensé de technologies à base d'électronique, de matériaux capricieux et inflammables, et parfois la source de réactions chimiques indésirables. Le risque est accentué dès lors qu'il s'agisse d'un Smartphone bas de gamme, fabriqué à moindre coût, que l'on nous offre par exemple à la souscription d'un abonnement à un magazine. Mieux qu'un long discours, vous trouvez ci-dessous 2 photos d'un Smartphone que j'ai retrouvé par hasard au fond d'un placard ! Le risque d'incendie n'était pas loin !!!



Communication de l'Atelier Smartphones et tablettes inspirée largement d'un article de François DUMANT publié en Juin 2022 (Monique WEBER, Jacques GOURDON et Thierry DELAPORTE)

Réunion des animateurs

Les animateurs du club ont été réunis le 4 octobre.

Dans son exposé, notre président a rappelé la période difficile que vient de traverser le club à cause de la pandémie :

- les effectifs se maintiennent autour de 140 adhérents mais seule une trentaine participent régulièrement aux activités,
- la participation aux ateliers est en forte baisse,
- peu de formations ont été engagées,
- la demande évolue de l'informatique vers le numérique.



Il a évoqué les décisions prises par le Conseil d'Administration dans sa réunion du 30 août :

- reprendre la totalité des activités du club comme avant,
- abandonner la distanciation mais recommander le port du masque,
- laisser le choix aux animateurs entre présentiel et visioconférence (ou les deux).

Il a proposé d'envoyer des signaux forts aux adhérents :

- continuer de reprendre les formations,
- consolider les ateliers,
- organiser de nouvelles réunions thématiques,
- rechercher et animer de nouvelles activités.

Les logiciels libres

Depuis longtemps, le club s'est résolument tourné vers l'utilisation de logiciels libres et gratuits.

Un logiciel libre est un logiciel dont l'utilisation, l'étude, la modification et la duplication par autrui en vue de sa diffusion sont permises, techniquement et juridiquement.

Ces logiciels sont tout aussi performants que ceux sous licence payante même si quelques incompatibilités existent entre eux.

A titre d'exemple :

- la suite bureautique Microsoft (*Word, Excel, Powerpoint...*) a été remplacée par la suite Libre Office (*Writer, Calc, Impress...*). La formation à Writer et Calc est assurée par Jacques COQUET,
- GIMP s'est substitué à Photoshop. Jean-Michel HENTGEN en assure la formation et anime un atelier dédié.
- Linux Mint est l'équivalent de Windows. Notre spécialiste en est Claude BARDIN.

Nous remercions vivement ces trois animateurs pour avoir franchi un cap déterminant.

Mais d'autres logiciels libres existent. Le club en a fait une sélection que vous trouverez [ici](#).

Vous hésitez encore ? N'hésitez pas à rencontrer nos spécialistes qui ne manqueront pas de vous convaincre.

Une expo photo pour le Téléthon

Après deux ans d'absence à cause de la pandémie, le club participera cette année au Téléthon en organisant une expo photos les 19 et 20 novembre dans la salle de la Cheminée à Mennechy.

11 photographes du club y participeront en exposant une soixantaine de photos.

Des gâteaux confectionnés par les adhérents y seront vendus au profit de l'AFM.

Nous espérons vivement votre visite et votre soutien à l'AFM.

Certains animateurs ont déjà commencé à reprendre leur activité ce qui constitue un signe encourageant.

Il a enfin rappelé le rôle primordial des animateurs dans la vie du club et les a sincèrement remercié de leur dévouement.

Les animateurs ont réagi très positivement et ceux qui ne l'ont pas encore fait envisagent de reprendre rapidement leur activité.

Le club continue...

Tous les ateliers ont repris en présentiel et des formations ont de nouveau été engagées



Atelier échanges et découvertes du 5 octobre (Jacques ADJIBEL)



Atelier photo du 20 octobre (Denis GELIN)